

<p style="text-align: center;">ELECTIF MANAGEMENT ASSOCIATIF ET ECONOMIE SOCIALE SESSION 10 FRANCOIS ROUSSEAU CHAIRE MANAGEMENT ASSOCIATIF ET ECONOMIE SOLIDAIRE</p>
--

CONTEXTE, PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS

L'économie sociale et solidaire (ESS) connaît une croissance soutenue et atypique ainsi qu'un fort regain d'intérêt auprès de nos concitoyens qui veulent donner du sens à leurs activités quotidiennes. En France, par convention, l'ESS regroupe les associations, les mutuelles de santé et d'assurances, les banques mutualistes, les coopératives et leurs fondations.

Ces organisations se reconnaissent entre elles par quelques principes communs :

l'association volontaire des membres ; la double qualité de bénéficiaire et de sociétaire ; la primauté de la personne sur le capital ; l'égalité entre les personnes dans les décisions. Elles développent une logique d'action guidée par les valeurs d'implication, de responsabilité, de solidarité et d'égalité entre leurs parties prenantes.

Elles déploient 95% de leurs offres de services dans le secteur tertiaire et dans les domaines suivants où elles occupent fréquemment des positions de leaders : social, finances, santé, sports et loisirs, culture, éducation.

Avec plus de 2,2 millions de salariés elles représentent 10% de l'emploi de notre pays et un taux de croissance deux fois et demi plus élevé que celui des entreprises traditionnelles. Cette dynamique est principalement portée par un essor associatif étonnant. Par exemple, en matière d'emplois, la taille moyenne d'une association employeur est supérieure à la taille moyenne d'une entreprise traditionnelle ! (11,5 ETP contre 8,5 ETP). Ou encore 20% des organisations qui emploient 50 salariés et + sont en fait des associations !

Au final, chaque personne vivant en France est en contact avec l'économie sociale. Les coopératives et mutuelles comptent plus de 60 millions de sociétaires qui sont en quelque sorte clients et copropriétaires de ces entreprises. Les mutuelles protègent la santé de 38 millions de personnes, assurent une automobile sur deux et deux habitations sur trois. Chacun connaît les coopératives (agricoles, viticoles, de distribution etc.) et les banques coopératives. Quant aux associations gestionnaires, elles représentent 20% des établissements employeurs dans les services !

PRESENTATION DE L'ELECTIF

L'électif se déploie comme un itinéraire de découverte des spécificités du monde de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et leurs fondations, associations gestionnaires) dès lors qu'il est considéré comme regroupant des façons d'entreprendre distinctes de l'entreprise marchande ou publique. Au travers de leurs principes structurels, ces organisations portent un projet de société fondé sur des valeurs morales, où la recherche de l'efficacité économique reste subordonnée au développement humain. Depuis le 19^{ème} siècle leur place dans la vie économique et sociale est croissante en France comme à l'étranger ce qui les amène à ré-interroger leur contribution sur, dans, ou en dehors du marché. Dès lors se pose la question de l'articulation entre la rationalisation de leur production économique et le développement de leur plus-value sociale. Cette mise en tension est au cœur de la problématique du développement de ces organisations ce qui suppose que leurs managers acquièrent les connaissances nécessaires à la conduite de l'entreprise tout en tenant compte de leurs « spécificités méritoires ».

Objectifs d'apprentissage

A l'issue du cours, les participants disposeront :

- des principales connaissances disponibles permettant de connaître l'économie sociale en France, ses réseaux et son mode d'organisation institutionnelle ;
- d'outils d'analyse et de concepts qui permettent une approche compréhensive de ces formes productives de services ;
- de nouvelles compétences et expériences pour élaborer, faire partager et mettre en œuvre la stratégie de développement d'une organisation de l'économie sociale.

PLAN DU COURS

DATE	INTITULE	INTERVENANT
Lun 7 juin 9h-9h30	Présentation de l'électif	François ROUSSEAU (Titulaire de la Chaire)
9h30-12h30 14h-17h	Le management associatif Le mutualisme est mort, vive le mutualisme	Jean-Michel HUET (RMS-Network) Jean-Marie PREVOST (CANE)
Mer 9 juin 9h30-12h30 14h-17h	Ressources solidaires : un secteur qui ne connaît pas la crise Entreprendre autrement	Guillaume CHOCTEAU (Délégué Général de Ressources Solidaire) Patrick SAPY et Hervé KNETCH (Président du Directoire Flandre Coop.
Jeu 10 juin 9h30-12h30	Les SCOP késako ?	Corinne DUMESNIL
Lun 14 juin 10h30-12h30 13h30-15h30 15h30-17h30	Conception et mise en œuvre d'un plan de communication Comment impliquer les médias et travailler avec eux Communication événementielle - le Téléthon	Jean LAMBERT (ancien dirigeant de Publicis et ancien Dir Com de la Ligue contre le Cancer) Jean LAMBERT Pierre BIRAMBEAU (ADEMA)
Mar 15 juin 9h30-12h30 14h-17h	Organisation et financement des ONG Organisation et financement des ONG	Alexandre DEBRUN (Contrôleur de gestion Handicap International)
Mer 16 juin 9h30-12h30 14h-17h	Le contrôle de gestion en association Le contrôle de gestion en association	Alexandre DEBRUN
Jeu 17 juin 9h30-12h30	Gestion du changement dans les associations	Nicolas BONNEVILLE (APF)
Lun 21 juin 14h-17h	Bénévole/salarié : je t'aime moi non plus	M. ROSSIGNOL (Croix Rouge)
Mer 23 juin 9h30-12h30 14h-17h	Droit es-tu là ? Droit es-tu là ?	Marie-Annick HAUQUIER (Avocate)

EVALUATION

L'évaluation se fera sur la base d'un dossier collectif de réflexion sur les mesures à prendre pour développer l'ESS en France. La base documentaire sera constituée des apports de l'électif, de l'Atlas de l'Economie Sociale (en bibliothèque) et du rapport du député Vercamer (à télécharger sur son blog) qui vient d'être remis au Gouvernement sur ce thème.